

Réf: Dossier N° : 49359

**AVIS DE CONSTITUTION****SOCIETE « BOISSONS D'AFRIQUE »****Siège social : ABIDJAN - ABOBO BAOULE, AHOUE, 31 BP 928 ABJ 31**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16 Avril 2018 reçus par Me COULIBALY BENOIT, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 08 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :**

**Dénomination: « BOISSONS D'AFRIQUE » .**

**Objet: Production et commercialisation de boissons à base de fruits, céréales et palmiers; Import-export; La prise de participation de la Société dans toutes les entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, par tout moyen, notamment par apport, fusion, commandite, souscription ou achat de parts sociales; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation et le développement.**

**Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.**

**Siège social: ABIDJAN - ABOBO BAOULE, AHOUE, 31 BP 928 ABJ 31****GERANT: Monsieur KOFFI MARCEL N'DRI.****RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12047 du 08/05/2018 au Tribunal du****Commerce d'Abidjan.****Durée: 99 ans****Dépôt au greffe: n°11405 du 08/05/2018**

Pour Avis

Le CEPICI

